

COMMUNE DE VAULX (Haute-Savoie)



Procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2026 à 19h30

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés :
Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.
Absents excusé : Emmanuel SERRIER, Gil BENICHOU
Procuration : Emmanuel SERRIER à Cédric VERNEY, Gil BENICHOU à Chantal MARCHAND

- Désignation d'un secrétaire de séance : Philippe HELF
- Procès-verbaux des séances du 09 janvier et du 06 février 2026 approuvés à l'unanimité
- Décisions prises par délégation : aucune décision n'a été prise par Madame le Maire au moment de l'élaboration de la présente note.
- Ordre du jour :

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 2026_008 **Acquisitions de parcelles - régularisation**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération n°2019-02-22-010 en date du 22 février 2019 portant acquisitions Chef-Lieu.
Un acte administratif a été pris pour l'exécution de cette délibération.

Il a été constaté que l'acte administratif est incomplet, et qu'une partie des parcelles mentionnées dans la délibération n'ont pas été reprises dans l'acte.
Il convient donc de régulariser cette situation par l'établissement d'un nouvel acte administratif.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir **délibéré**, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre les mesures nécessaires pour régulariser cette situation, et notamment la consultation de cabinets pour l'établissement de l'acte
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte qui interviendra à l'issue

Etat récapitulatif des indemnités perçues en 2025
--

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a insérés plusieurs articles dans le Code Général des Collectivités Territoriales visant à établir un état recensant les indemnités des élus et à les communiquer aux membres des collectivités territoriales, dans un objectif de transparence.

Il s'agit d'un « donner acte », qui ne prendra pas la forme d'une délibération, mais qui sera inséré dans le procès-verbal de la séance.

Le tableau prend cette forme :

Indemnités versées aux élus dans le cadre de leur mandat communal au cours de l'année 2025	
NOM Prénom	Indemnités totales (brutes)
VENDRASCO Isabelle	25 452,24 €
MARCHAND Chantal	7 546,80 €
HELPH Philippe	7 546,80 €
FAVRE Valérie	1 132,01 €
VERNEY Cédric	3 933,28 €
SERRIER Emmanuel	6 037,44 €
BOCQUET Christophe	6 787,65 €
NAGEL Muriel	2 535,36 €
FANTINI Cécile	2 535,36 €

<i>Délibération 2026_009</i>

Reprise anticipée du résultat 2025 au budget primitif 2026

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et à l'instruction comptable M57, il est possible reporter les résultats de l'exercice antérieur au budget de manière anticipée (soit avant le vote du Compte Financier Unique).

Les comptes de l'exercice 2025 font apparaître les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement**
 - Recettes 1 014 922,77 €
 - Dépenses 799 339,25 €
 - Résultat d'exercice 215 583,52 €
- **Section d'investissement**
 - Recettes 611 672,45 €
 - Dépenses 229 355,76 €
 - Résultat d'exercice 382 316,69 €
 - Résultat antérieur -212 036,16 €
 - Résultat de clôture 170 280,53 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir **délibéré**, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSTATE** et **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2025 tels que mentionnés ci-dessus
- **REPREND** par anticipation ces résultats au budget primitif 2026
- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2025 comme suit :
 - **001 (investissement) 170 280,53 €**
 - **1068 215 583,52 €**

Arrivée de Christophe BOCQUET à 20h00

Délibération 2026_010
Subventions 2026

Madame Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et culturelles, informe les élus que la commission « marché, services, culture et vie associative » s'est réunie pour examiner les demandes de subventions pour l'année 2026. Après examen, elle soumet au Conseil Municipal une sélection de propositions de subventions pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- d'**ATTRIBUER** les subventions 2026 aux associations ci-dessous :

Destinataire	Montant proposé
Epicerie solidaire Jeanne Burdin	400 €
Atout Même	400 €
New Destiny	200 €
3 P'Tits Points	2145 €
VAL	500 €
APE	500 €
Association La Mandallaz	150 €
Banque Alimentaire	100 €
DDEN	30 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers Hauteville	240 €
La Locomotive	100 €
Mission Locale Jeunes	250 €
Ecole voyage classe découverte	1585 €

- d'**INSCRIRE** cette dépense de 6200 € à l'imputation 65748 du Budget Principal 2026

Délibération 2026_011
Formation des élus 2026

Madame Isabelle VENDRASCO rappelle qu'il est désormais obligatoire de délibérer pour déterminer les orientations et les crédits ouverts au titre de la formation des élus.

Concernant les orientations, et compte tenu du renouvellement des élus, les formations pourront se faire en lien avec les attributions de chacun mais aussi sur des thèmes généraux pour mieux comprendre le fonctionnement et le rôle de conseiller municipal ou d'Adjoint au Maire. L'Association des Maires de Haute-Savoie en propose un certain nombre, mais d'autres organismes peuvent aussi en proposer.

Ces formations permettent aux élus de mieux appréhender leur rôle, leur fonction, mais aussi les contraintes réglementaires qui s'imposent à une collectivité territoriale.

Il est donc nécessaire de prévoir un budget pour 2026 (cette dépense étant obligatoire). Il est rappelé que ce montant prévisionnel doit être compris entre 2 et 20% du montant total des indemnités de fonction allouées. (2% = 1393,17 € minimum)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- de **VALIDER** les orientations de formation des élus
- de **FIXER** le montant à **1 400 €** au budget principal 2026,
- d'**INSCRIRE** la somme de **1 400 €** à l'imputation 65315 du Budget Principal 2026.

Délibération 2026_012
Approbation du Budget Primitif 2026

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, présente à l'Assemblée un projet de budget pour l'exercice 2026.
Il rappelle que l'ensemble des éléments d'aide à la décision et le projet de budget primitif ont été présentés et transmis à l'ensemble des élus du conseil le 11 février dernier, permettant ainsi de satisfaire à l'article L 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après examen et discussions sur le projet de budget primitif du budget principal de la Commune de Vaulx pour l'exercice 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- d'**ADOPTER** le budget primitif 2026 qui s'équilibre ainsi :
 - en section de **fonctionnement** à **983 207,23 €**
 - en section d'**investissement** à **720 075,08 €**

d'**AUTORISER** Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites de 7,5% des dépenses réelles de section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels.

B. INTERCOMMUNALITE

1) Informations diverses
Votes du PCEAT et du PLUiHM

C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

2) Commission urbanisme et voirie
o Urbanisme : Point sur les dossiers en cours d'étude.

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
28/01/2026	DP 074 292 26 00003	DEMETZ Daniel	542 route des Usses	74150 VAULX	542 route des Usses	A1005	Réfection de la toiture & création de 2 fenêtres sur toit
02/02/2026	DP 074 292 26 00004	PUGET Yoann	201 route de Mornaz	74150 VAULX	201 route de Mornaz	B1108	Fermeture d'un espace sous la terrasse
02/02/2026	DP 074 292 26 00005	PUGET Yoann	201 route de Mornaz	74150 VAULX	201 route de Mornaz	B1108	Création d'une piscine
02/02/2026	DP 074 292 26 00006	ISOWATT Martineau Benjamin	888 route de Nonglard	74150 VAULX	888 route de Nonglard	B913	Installation Panneau Photovoltaïques
16/02/2026	DP 074 292 26 00007	LES JARDINS DE LAGNAT	1561 route de Lagnat	74150 VAULX	1561 route de Lagnat	E63	Petit abris sans plancher ni dalle béton à double toiture
18/02/2026	DP 074 292 26 00008	NEGRU Michel	211 chemin des Vignes	74150 VAULX	211 chemin des vignes	D311/314 /313	clôture et enrochement
23/02/2026	DP 074 292 26 00009	BOVET fabien	390 route des chataigniers	74150 VAULX	390 route des chataigniers	0A1413	abris de voitures

- o Voirie :
 - point sur les travaux en cours et à venir : Laurent FARAMAZ revu pour suite au marché.
 - Panneau « Village Prudent » récupéré par Gil sera installé après les travaux

3) Commission Travaux – Aménagements

- Point sur les travaux en cours : mur de l'église semble complexe à mettre en œuvre, pour l'effondrement du Chemin des Ruppes une solution est en cours de recherche,

4) Commission marché, services, culture et vie associative

- Marché du 15 mars
- Retour sur la remise des médailles de ski VAL du 07 mars
- Information séance de cinéma en plein air le 1^{er} août : le film Marsupilami sera diffusé
- Retour sur l'AG de New Destiny

5) Informations de l'Ecole

- Travaux (robinets maternelle, changement de mitigeur)
- Déménagement des vestiaires, nouvelle patère
- Fuite d'eau salle de motricité (en attente intervention LP Charpente)
- Retour sur le conseil d'école du 12 mars
- Enlèvement des anciens WC : étude des devis de sol

D. QUESTIONS DIVERSES

- Buvettes du marché tenues par des associations : responsabilité en cas d'alcoolisation relève de l'association
- Information de 3 manifestations sportives qui traverseront le territoire communal au printemps prochain
- Rappel tenue du bureau de vote :

Plages horaires	1ER TOUR - Election municipale - 15 MARS 2026			
	Présidente	Secrétaire	Assesseur 1	Assesseur 2
8h (prévoir arrivée 7h45) - 10h	Isabelle VENDRASCO	Cédric VERNEY	Damien MISSILLIER	Danielle DEPLANTE
10h - 12h	Isabelle VENDRASCO	Chantal MARCHAND	Cécile FANTINI	Christophe BOCQUET
12h - 14h	Isabelle VENDRASCO	William GIRARD-DESPROLET	Christophe DOUARD	Anne-Lise ALEO
14h - 16h	Isabelle VENDRASCO	Chantal MARCHAND	Sylvain DENOYELLE	Delphine VERNEY
16h - 18h + dépouillement	Isabelle VENDRASCO	Muriel NAGEL	Philippe HELF	Gil BENICHOU

- Boulangerie : point sur paiement des loyers EPF

Remerciements aux élus qui ne se représentent pas

Séance levée à 22h45

Signatures :

Philippe HELF, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCO, Maire
	